

3.2 TVA (EXPOSANTS ÉTRANGERS)**Nouvelles règles en matière de T.V.A.**

La transposition en droit interne des directives 2008/8/CE et 2008/117/CE du Conseil respectivement du 12 février 2008 et du 16 décembre 2008 prévoit le nouveau principe général d'assujettissement de T.V.A. en précisant que le lieu des services entre assujettis est situé au lieu d'établissement du preneur quel que soit le lieu d'établissement du prestataire. Il ne sera plus nécessaire de porter en compte de la T.V.A. sur nos factures destinées à nos clients étrangers dans la mesure où ceux-ci sont assujettis à la T.V.A. dans leur pays d'origine.

Le client assujetti établi à l'étranger devra acquitter lui-même la T.V.A. de son pays auprès de son administration. La TVA espagnole n'est donc pas applicable pour un assujetti espagnol pour une manifestation ou exposition en Espagne. Si le preneur a son siège en Espagne, il devra se rapprocher des autorités fiscales espagnoles en vue de l'éventuelle application de la TVA espagnole.

Il est donc important que celui-ci indique son numéro d'identification à la TVA sur nos formulaires pour que nous puissions lui facturer sans TVA Française.

3.3 FORMALITÉS DOUANIÈRES

IMPORTANT: Les informations communiquées ci-après, résultent des directives applicables compte tenu de la réforme des contributions indirectes en cours. Des modifications peuvent encore intervenir d'ici le début du salon.

Pour tous les services douaniers, s'adresser au transporteur officiel du Palau Sant Jordi

Nous vous informons que les opérations d'importation provisoires, d'importations définitives, de réexportations ainsi que tout ce qui prescrit par normes douanières en vigueur pour les marchandises provenant de pays n'appartenant pas à l'Union européenne doivent payer des droits de douane.

N'hésitez pas à contacter le transitaire officiel du Palau Sant Jordi, commissionnaire en douane agréé qui vous renseignera sur les formalités, taux des droits, documents particuliers à produire en fonction des produits que vous souhaitez exporter, de leur origine et de leur provenance.

Pour les envois au départ du MAROC, contacter leur partenaire à :**MARINE MAROC**

Adresse : 23 Bd Moulay Slimane
Casablanca 20300 R.N
Tél : +212 522 66 72 03
Fax : +212 522 40 26 64

Département routier

Contact : Samia LAZRAK

E-mail : slazrak@marine-maroc.co.ma

Département maritime

Contact : M. Ariss

E-mail : ariss@marine-maroc.co.ma

Département aérien

Contact : M. Oudjedi

E-mail : moudjedi@marine-maroc.co.ma

Qui se chargera des exportations jusqu'à Barcelone.

POUR LES ENVOIS PAR AVION VERS LE MAROC: (POUR LA LTA/AWB)**RESA EXPO LOGISTIC**

C/Ciencas - Entrada n°1
Recinto Ferial Gran Via
08908 - Hospitaler (Barcelone)

Tel : (+34 93) 233 4743

Fax : (+34 93) 263 1894

E-mail : operations@resainternational.com

ASSURANCES

L'organisateur assure les exposants au titre de la responsabilité civile.

Les exposants doivent obligatoirement s'assurer contre les dommages matériels et la responsabilité professionnelle.

RESPECT DES ARRÊTÉS MINISTÉRIELUX

La loi 42/2010 du 30 décembre 2010, comme une modification de la Loi 28/2005 du 26 décembre, sur les mesures sanitaires pour faire face au tabagisme et de régulation de la vente, des fournisseurs, de la consommation et de la publicité des produits du tabac est entré en vigueur à compter du 1er janvier 2011.

D'après l'article 7 de la dite loi: Il est interdit de fumer dans les lieux publics, et notamment il est interdit de fumer dans toute l'enceinte du Palau Sant-Jordi pendant tous les jours du Salon et pendant toute la durée des concerts.

**4- PLANNING****4.1 HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SALON**

Date	Horaires d'ouverture au public
Vendredi 2 Décembre 2011	10h00 - 20h00
Samedi 3 Décembre 2011	10h00 - 20h00
Dimanche 4 Décembre 2011	10h00 - 20h00

4.2 HORAIRES DE TRAVAIL (MONTAGE, MISE SOUS TENSION, OUVERTURE, DÉMONTAGE)

Dates	Horaires Exposants	Horaires Mise sous tension
Mercredi 30 Novembre 2011	12h00 - 22h00	
Jeudi 1er Décembre 2011*	09h00 - 00h00	24/24
Vendredi 2 Décembre 2011	09h00 - 21h00	24/24
Samedi 3 Décembre 2011	09h00 - 21h00	24/24
Dimanche 4 Décembre 2011	09h00 - 21h00	24/24
Dimanche 4 Décembre 2011	22h00 - 00h00	
Lundi 5 Décembre 2011	08h00 - 12h00	

* Les exposants pourront prendre possession de leur stand pré équipé à partir de 09h00.

Conseils

Pour avoir de l'électricité en dehors des jours de mises sous tension, vous avez la possibilité de commander un coffret de chantier. Merci de contacter le Service Exposant du Palau Sant Jordi (voir coordonnées en page 4)

